MOE-MOA : Comment créer un ordre de service à partir d'une FTM ?

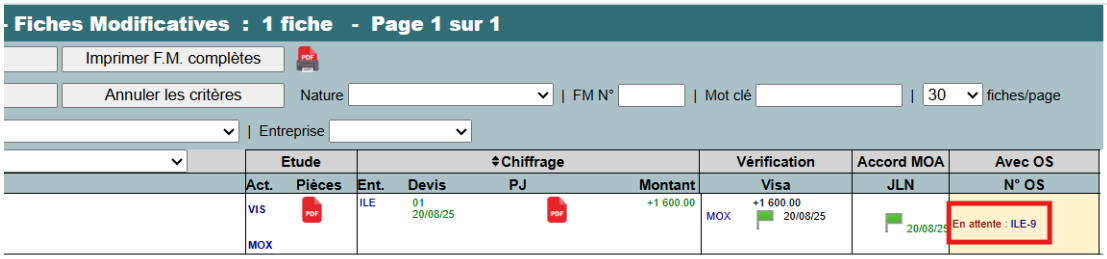
Service Client ID Capture (Suzanne) - 2026-05-27 - OS / Avenants

Pour votre information : les ordres de service sont dans la plupart des cas créés par les maîtrises d'œuvre.

1) Se rendre sur la page des Fiches Modificatives depuis le volet de navigation, vérifier que le devis est validé par tous les acteurs (drapeau vert) :

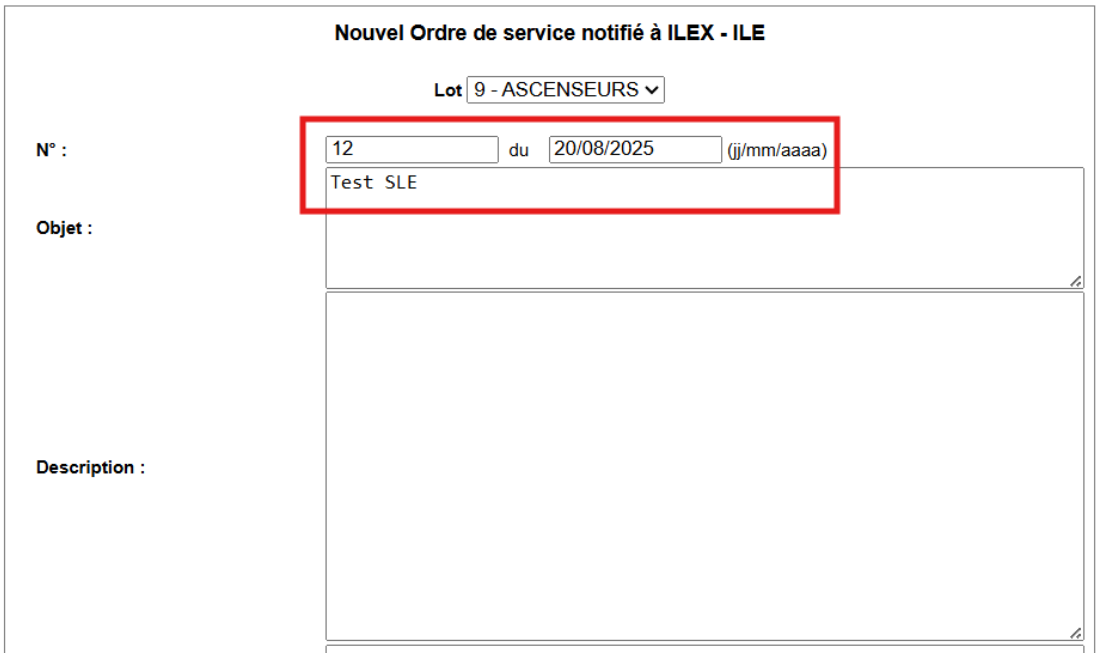


2) Dans la colonne "Avec OS", vous trouverez un lien vers les OS créés ou les OS en attente de création et cliquez sur le lien encadré en rouge ci-dessous : le lien redirige au formulaire de création de l'Ordre de Service



3) Les zones obligatoires sont déjà pré-remplies avec les informations de la FTM (intitulé, montant du devis, ...).

 Vous pouvez ajouter et/ou modifier des informations si nécessaire mais ces modifications ne seront effectives que sur l'OS.



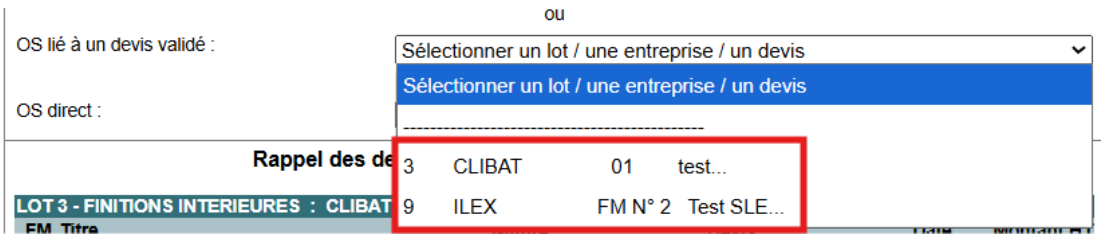
4) La FTM est automatiquement cochée - Enregistrer :

 Vous pouvez également ajouter d'autres FTM validées sur l'OS :

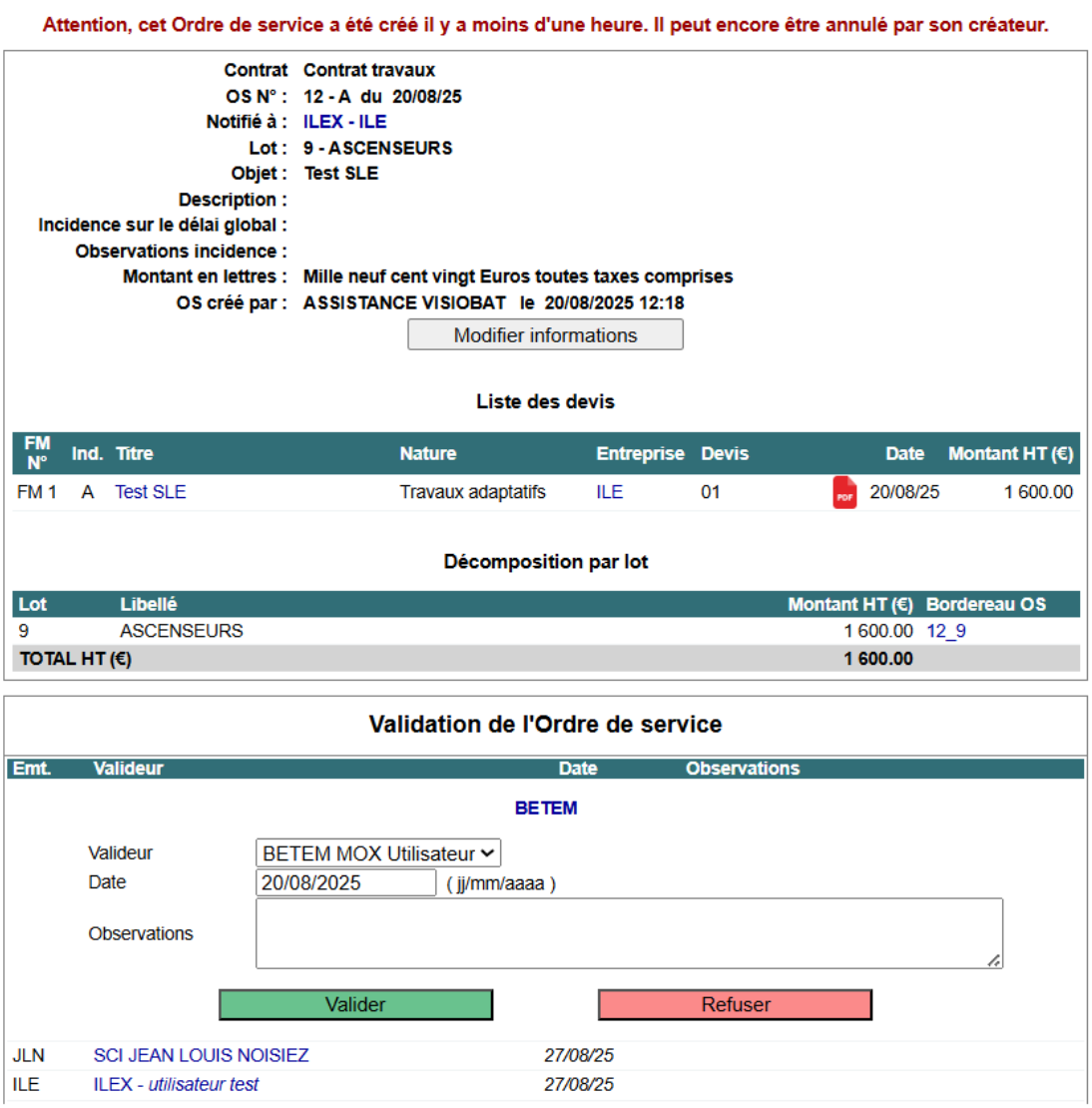


Bon à savoir :

Il est aussi possible d'accéder à cette page depuis le bouton Nouveau de la page Ordre de Service, en choisissant un Lot/Entreprise dans la liste ci-dessous :



5) L'ordre de service est créé, il est en attente de validation.



Bon à savoir

- La **validation du bordereau d'OS** est souvent induite par la validation de l'OS. Pour faire des modifications du bordereau (ajouter un détail pour le pointage), il faut le faire avant la validation finale de l'OS.

La validation du bordereau d'OS est **nécessaire** pour son intégration dans les situations de travaux, veuillez à vérifier sa validation (en cas de non automatisation de sa validation ou en cas de modification).

- Vous pouvez intégrer une pièce jointe à tout moment (avant ou après validation) en bas de la page qui sera visible par les entreprises :

